

MeilleureSCPI.com**Extrait d'identification de la SCPI**

à jour au 10 septembre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI AMUNDI DELTA CAPITAL SANTÉ
Type	SCPI de rendement
Catégorie principale	Santé et éducation
Catégories secondaires	N/C
Date de création	21/06/2022
SIREN	914 946 611
SIRET (siège)	914 946 611 00011
Visa AMF	n° 22-09 du 05/07/2022
Société de gestion	Amundi Immobilier
Type de capital	variable

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	54 300 000,00 €
Nombre de parts	226 448
Nombre d'associés	798
Valeur de réalisation par part	211,52 €
Valeur de reconstitution par part	229,64 €
Nombre d'actifs immobiliers	3
Surface du patrimoine	15 742 m²
Taux d'occupation financier	91,95 %
Ratio d'endettement	9,10 %

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	1 part	Fréquence des dividendes	Trimestriel
Durée de placement conseillée	N/C	Indicateur de risque (DIC)	4
Souscription en ligne	N/C	Souscription à crédit	Oui
Versements programmés	Non	Démembrement	N/C
Éligibilité en assurance vie	Oui	Prix de souscription	250,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	6,66 %	Frais de souscription TTC	8,00 %
Frais de gestion HT annuels	8,33 %	Frais de gestion TTC annuels	10,00 %
Commission d'acquisition HT	1,25 %	Commission de suivi des travaux HT	3,00 %
Arbitrage — plus-value HT	0,00 %	Arbitrage — volume HT	1,25 %
Arbitrage — moins-value TTC	N/C	Commission de retrait	N/C
Cession de parts TTC — avec intervention	N/C	Cession de parts TTC — sans intervention	N/C
Transmission à titre gratuit TTC	N/C		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	4,50 %	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	N/C	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	98,91 %	TRI cible	4,50 %

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Amundi Immobilier
Dépositaire	Caceis Bank France
Commissaire aux comptes	KPMG SA
Label ISR immobilier	N/C
Classification SFDR	N/C
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

La SCPI Amundi Delta Capital Santé investira principalement en France et en zone euro, dans les actifs immobiliers de santé (cliniques, hôpitaux, EHPAD, cabinets médicaux,...) et des actifs de santé moins conventionnels (locaux de stockage de médicaments, centres de recherche en santé,...). Par ailleurs, la SCPI pourra également investir à hauteur de 20% max dans l'immobilier d'entreprise non lié au secteur de la santé, du bien être et de la dépendance (notamment les résidences gérées, les actifs hôteliers et les actifs liés à l'éducation).

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments : Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit : <https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-de-rendement/f88581-scpi-amundi-delta-capital-sante/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel.